

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINT-BRIEUC
Nouveau mode opératoire Prise de date Référé au 1^{er} janvier 2022

Dans le cadre de la convention régionale sur la communication électronique au sein de la Cour d'appel de Rennes, **la prise de date en référé au TJ de ST BRIEUC évolue :**

Nouveau mode opératoire Prise de date Référé TJ ST BRIEUC qui se calque sur la prise de date ASAF « réservation d'une date d'audience pour une procédure au fond ou un placement au fond ».

1/ Vous réservez une date d'audience référé via E BARREAU - Mise au rôle – inscription à une audience de référé :

- compléter les différents champs relatifs aux demandeurs et défendeurs jusqu'au menu choix de la date d'audience référé réservable par vos soins :

Paramétrage des **12** prochaines dates d'audience référé au TJ ST BRIEUC c'est-à-dire que vous pouvez visualiser les 12 prochaines dates d'audience référé.

- Envoi du projet d'assignation au greffe des référés qui vous renvoie un message accusé réception RPVA avec un N° RG provisoire (ou dit « RG d'attente ») attribué. Ex 21/A0100.

Ne pas oublier de joindre le projet d'assignation.

2/ Une fois l'assignation signifiée aux défendeurs : envoi des seconds originaux via RPVA sous le RG provisoire 21/A0100.

Aller dans la messagerie : « nouveau message ».

Choisir le **libellé de message : TJ-Transmission du second original** sous le RG provisoire attribué. **Ne pas oublier la lettre A.**

3/ Le greffe vous enverra ensuite un avis d'attribution de N° RG définitif

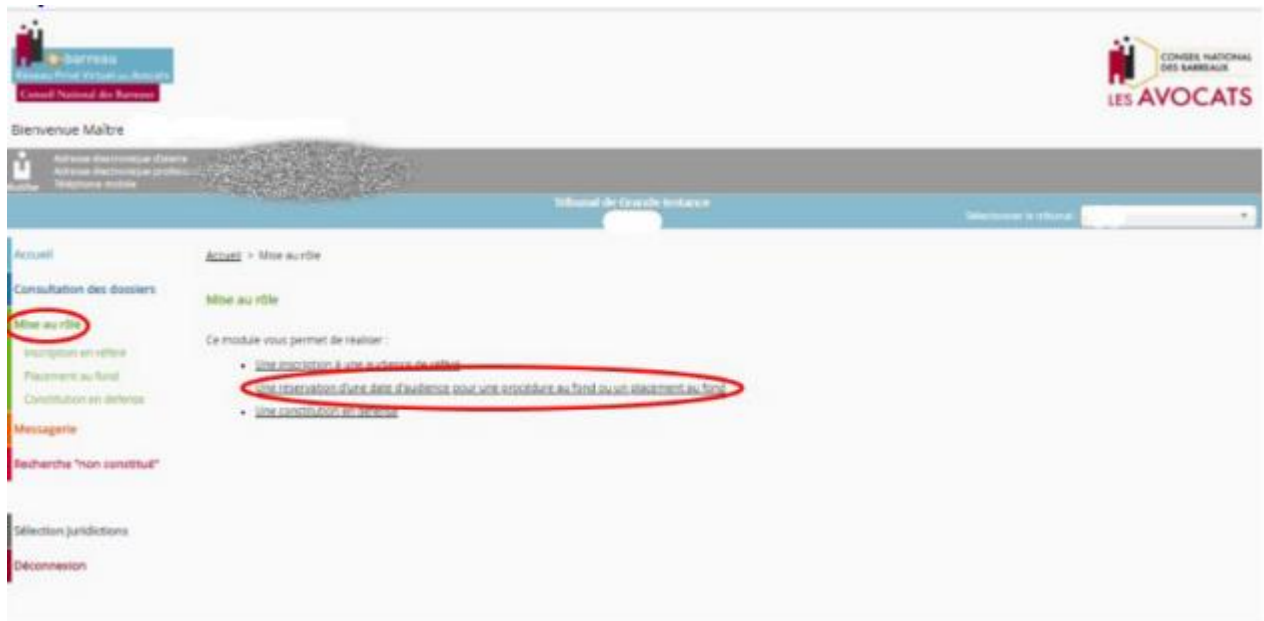
Libellé message :

Avis à l'avocat de l'attribution d'un numéro de RG

Une fois ce RG définitif attribué, les avocats peuvent se constituer en défense.

ATTENTION - Dysfonctionnement technique remonté aux services informatiques sur l'interface e-barreau:

Le rôle d'audience accessible sur e-barreau liste bien tous les dossiers fixés RG définitifs mais également les RG avec les N° provisoires mais la lettre A n'apparaît pas sur ce rôle, d'où la nécessité d'une vérification préalable du N° RG définitif avant envoi d'une constitution en défense.



Cordialement.

Manuela Reux
Greffière des référés
Référénte de la communication électronique civile
TJ Saint-Brieuc